



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance ordinaire du 25 novembre 2022

N° 22-151

OBJET : AFFAIRES GENERALES

Délibérations d'attribution de la consultation 1435-22 « Assistance technique et animation d'une campagne de ravalement des façades de la ville d'Amboise »

Date de la convocation : le 18 novembre 2022

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 33

Ayant donné procuration : 9

Absents excusés : 9

Absents : 0

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq novembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé à la salle Clément Marot, 19 Rue George Sand, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise.

Étaient présents : M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Élisabeth JOURDAIN, Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, Mme Marie-France HUREAU, Mme Chantal BOUVIER de LAMOTTE, M. Guillaume HELLOCO, M. Brice RAVIER, Mme Évelyne LAUNAY, M. Rémi LEVEAU, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Myriam SANTACANA, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, M. Denis CHARBONNIER.

Absents Excusés : M. Alexis LAMOUREUX donne pouvoir à M. Marc LEONARD, Mme Sylvie LADRANGE donne pouvoir à M. Jean-Louis VOLANT, Mme Brigitte DEBRINCAT donne pouvoir à M. Thierry BOUTARD, M. Sylvain GILLET donne pouvoir à Mme. François THOMERE, M. José BONY donne pouvoir à M. Thierry PRIEUR, Mme Nathalie SUPPLY donne pouvoir à M. Alain OFFROY, Mme Mélanie THOMAS donne pouvoir à Mme. Marie ARNOULT, M. Claude VERNE donne pouvoir à Mme. Myriam SANTACANA, Mme Justine BÉCHET donne pouvoir à Mme. Sandra GUICHARD.

Secrétaire de Séance : M. Marc LEONARD.

Vu le Code de la Commande Publique,

Pour favoriser le ravalement et la mise en valeur des façades des immeubles à vocation d'habitation ou commerciale du centre-ville, la Ville d'Amboise a souhaité engager une démarche d'incitation vis-à-vis des propriétaires privés via l'octroi d'aides à la pierre. Ce projet contribue à la mise en valeur du centre d'Amboise et correspond à une mesure d'esthétique, de sauvegarde du patrimoine et d'entretien des immeubles.

Ainsi la consultation 1435-22 (procédure adaptée) a pour objet de permettre à la Ville d'Amboise de disposer d'une assistance technique dans l'octroi des aides à la pierre. Le périmètre d'intervention serait l'ensemble du secteur sauvegardé.

Un seul pli a été reçu par le pouvoir adjudicateur dans les délais prescrits, celui de SOLIHA Indre-et-Loire. Une phase de négociation a eu lieu avec le candidat, ce qui a permis de préciser certains éléments de sa proposition technique. En revanche, le soumissionnaire a souhaité maintenir en l'état sa proposition financière.

L'offre négociée par l'Agence SOLIHA 37 étant économiquement avantageuse, il est proposé de lui attribuer le marché 1435-22.

Ledit marché sera conclu pour une durée de trois ans ferme (sans reconduction possible) sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande et les prestations seront susceptibles d'y être commandées dans les limites financières suivantes :

	Pour toute la durée de validité de l'accord-cadre	
	Montant Minimum	Montant Maximum
Montant Total en € HT	Sans montant minimum	75 000 € HT

Ce projet de délibération a été présenté en commission Affaires Générales, Urbanisme, Mobilité, Voirie et Bâtiments le 17 novembre 2022.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 33 voix :

- d'attribuer le marché à l'Agence SOLIHA 37,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit marché attribué ci-dessus, sous réserve pour l'attributaire d'avoir rempli ses obligations fiscales et sociales.

POUR : 33 (M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Élisabeth JOURDAIN, M. Alexis LAMOUREUX, Mme Sylvie LADRANGE, Mme Brigitte DEBRINCAT, M. Sylvain GILLET, Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, Mme Marie-France HUREAU, Mme Chantal BOUVIER de LAMOTTE, Mme Évelyne LAUNAY, M. Rémi LEVEAU, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Myriam SANTACANA, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, Mme Justine BÉCHET, M. Denis CHARBONNIER, M. José BONY, Mme Nathalie SUPPLY, M. Guillaume HELLOCO, Mme Mélanie THOMAS, M. Brice RAVIER, M. Claude VERNE).

CONTRE :

ABSTENTION :

Envoyé en préfecture le 02/12/2022

Reçu en préfecture le 02/12/2022

Publié le

The logo for SLOW (Syndicat Local de Origine) is displayed in a stylized, italicized blue font.

ID : 037-213700032-20221201-22_151-DE

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le secrétaire de séance,
Marc LEONARD
L'adjoint délégué aux Finances

Thierry BOUTARD
Maire d'Amboise
Président de la Communauté de
Communes du Val d'Amboise